



Association des Patients Immunodéficients du Québec

8^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

AG-008-PV-09-2019

PROCÈS-VERBAL de la 8^e assemblée générale annuelle de l'Association des Patients Immunodéficients du Québec tenue le samedi 28 septembre 2019 à l'Hôtel Sandman-Longueuil, 999 Rue de Sérigny, Longueuil.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

M. Jacques Dagnault, président du conseil d'administration souhaite la bienvenue aux membres. Il remercie les 65 membres présents de leur participation et déclare l'assemblée ouverte à 14 h 55. La liste des membres présents est disponible sur demande.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour transmis préalablement aux membres lors de l'invitation à notre journée annuelle est affiché sur écran et lu par le président.

- 1) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 septembre 2018
- 4) Présentation du rapport d'activités de l'exercice 2018 - 2019
- 5) Présentation et adoption des états financiers et du rapport de mission d'examen au 30 juin 2019
- 6) Nomination de l'expert-comptable pour 2019 - 2020
- 7) Élection des administrateurs au Conseil d'administration (6 postes)
 - 8.1 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
 - 8.2 Rapport des mises en candidature
 - 8.3 Vote, s'il y a lieu
 - 8.4 Proclamation du nouveau conseil d'administration 2019 - 2020
- 8) Commentaires et recommandations des membres
- 9) Clôture de l'assemblée générale annuelle.

Le président demande l'adoption de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION # AG-008-09-2019-01 : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de M. Guy Trudel, dûment appuyée par M. Francis Trudel, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 29 SEPTEMBRE 2018

Étant disponible sur notre site Internet depuis l'an passé, M. Dagnault demande l'autorisation de passer outre la lecture complète du procès-verbal. Les membres acceptent à l'unanimité cette proposition. Le président demande l'adoption du procès-verbal tel que rédigé. Il précise que les proposeurs doivent avoir assisté à l'assemblée de l'an dernier afin de confirmer l'exactitude du procès-verbal.

RÉSOLUTION # AG-008-09-2019-02 : Adoption du procès-verbal du 29 septembre 2018

Sur proposition de Mme Éloïse Beaupré, dûment appuyée par Mme Charlotte Therrien, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 septembre 2018 tel que rédigé.

4. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'EXERCICE 2018 - 2019

Le rapport d'activités présenté préalablement à cette assemblée par Mmes Geneviève Solomon, coordonnatrice et Valérie Joyal, adjointe administrative de l'APIQ, fait partie intégrante de ce point de l'ordre du jour. Ce rapport est disponible en annexe de ce procès-verbal sur notre site Internet. M. Dagnault remercie et souligne le travail exceptionnel réalisé par Geneviève et Valérie tout au cours de l'année.

M. Dagnault informe que le conseil d'administration a tenu 4 rencontres au cours de l'année. Il présente et commente quelques graphiques représentant la progression du nombre de membres de l'APIQ ainsi que les régions de provenance des patients membres. Il mentionne l'augmentation constante du nombre de membres par année. On observe également que la majorité des régions du Québec sont représentées par l'APIQ sauf les régions éloignées qui font parties de nos objectifs de l'année.

Il présente également la planification budgétaire pour l'année financière 2019 - 2020.

5. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS ET DU RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN AU 30 JUIN 2019

M. Dagnault présente les états financiers réalisés par la firme Mallette. Des informations expliquant les coûts des produits et des charges sont transmises aux membres. Par la suite, il demande l'adoption des états financiers et du rapport de mission d'examen.

RÉSOLUTION # AG-008-09-2019-03 : Adoption des états financiers et du rapport de mission d'examen

Sur proposition de Mme Jacqueline Larin, dûment appuyée par Mme Marie-Gisèle Tremblay, il est résolu à l'unanimité d'adopter les états financiers accompagnés du rapport de mission d'examen tel que rédigé par la firme Mallette pour l'exercice se terminant le 30 juin 2019.

6. NOMINATION DE L'EXPERT-COMPTABLE POUR 2019 - 2020

Le président mentionne la recommandation du conseil d'administration à l'effet de reconduire la firme Mallette à titre d'expert-comptable pour l'année financière 2019 - 2020.

RÉSOLUTION # AG-008-09-2019-04 : Nomination d'un expert-comptable

Attendu que :

- Les conditions offertes par la firme Mallette sont avantageuses;
- L'expertise de cette entreprise est reconnue;
- La firme Mallette a une bonne connaissance de notre organisation depuis notre ouverture en 2012;
- Son service clientèle est rapide et courtois.

Sur proposition de M. Benoit Rajotte, dûment appuyée par Mme Isabelle Bernier, il est résolu à l'unanimité de reconduire la firme Mallette à titre d'expert-comptable pour la mission d'examen et la production des états financiers de l'APIQ pour l'année financière 2019 - 2020.

7. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (6 postes)

7.1 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

M. Dagnault demande aux administrateurs présents de se joindre à lui. Il propose à l'assemblée Mme Martine Allard à titre de présidente d'élection et Mme Ginette Pelletier à titre de secrétaire. Il demande aux membres une résolution à cette fin.

RÉSOLUTION # AG-008-09-2019-05 : Nomination d'un président et d'un secrétaire des élections

Sur proposition de M. Guy Trudel, dûment appuyée par Mme Diane Pagé Trudel, il est résolu à l'unanimité de nommer Mme Martine Allard à titre de présidente et Mme Ginette Pelletier à titre de secrétaire des élections.

La présidente d'élection, Mme Allard, présente la liste des administrateurs et leur statut.
En cours de mandat : Mmes Johanne Bouchard, Judith Mailly MacDougall, et elle-même.
En fin de mandat : Mmes Mélyna Asselin, Sandrynn Lapierre et MM. Eric Sanfaçon, Jacques Dagnault.
2 postes étant vacants.

7.2 Rapport des mises en candidature

6 postes étaient à pourvoir au sein du conseil d'administration de l'APIQ. La fin de la période des mises en candidature était le 19 septembre 2019.

5 candidatures ont été reçues dans les délais prescrits. Ce sont celles des 4 administrateurs sortants désirant solliciter un nouveau mandat : Mmes Mélyna Asselin, Sandrynn Lapierre et MM. Eric Sanfaçon, Jacques Dagnault. Une nouvelle candidature a été reçue : Mme Éloïse Beaupré. Tous ces candidats satisfont aux critères d'éligibilité énoncés dans nos règlements généraux.

7.3 Vote, s'il y a lieu

Considérant que le nombre de candidats (5) est inférieur au nombre de postes en élection (6), la présidente déclare la non-tenue du vote et demande la nomination officielle des administrateurs.

RÉSOLUTION # AG-008-09-2019-06 : Nomination des membres aux postes d'administrateur de l'association

Sur proposition de M. Benoit Rajotte, dûment appuyée par Mme Charlotte Therrien, il est résolu à l'unanimité de nommer Mmes Mélyna Asselin, Sandrynn Lapierre, Éloïse Beaupré et MM. Eric Sanfaçon, Jacques Dagnault aux postes d'administrateur pour un mandat de 2 ans.

7.4 Proclamation du nouveau conseil d'administration 2019 - 2020

L'assemblée félicite les administrateurs 2019 - 2020 :

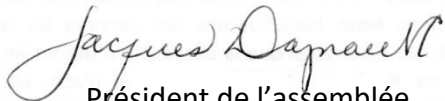
Mmes Martine Allard, Johanne Bouchard, Judith Mailly MacDougall, Mélyna Asselin, Sandrynn Lapierre, Éloïse Beaupré, MM. Jacques Dagnault et Éric Sanfaçon.

8. COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS DES MEMBRES

M. Dagnault souligne le travail réalisé par Mmes Geneviève Solomon coordonnatrice, Valérie Joyal adjointe, Mélyna Asselin présidente des activités, M Louis Georges Girard ainsi que tous les bénévoles, les membres et les commanditaires qui sans ces derniers, l'APIQ n'existerait pas. Il remercie la fidélité des membres à participer aux activités de l'organisation.

9. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, l'assemblée se termine à 15 h 20. M. Dagnault remercie et invite les participants à échanger et à se divertir lors d'un cocktail dînatoire servi dans la salle voisine.



Président de l'assemblée le 2019-09-30



Secrétaire de l'assemblée le 2019-09-30

PROJET